

Parrainage vers l'emploi

parce que **50%**
des **embauches**
sont issues du
marché caché de l'emploi.

Le parrainage n'est pas
un emploi au sein de votre
entreprise, mais la mise à
disposition de votre réseau
relationnel



Mission locale jeunes des PO
1 équipe de professionnels
au service de votre entreprise.
Tél. : 04 68 34 26 61 • Fax : 04 68 34 62 90
w w w . m l j 6 6 . o r g

l'acsé

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances



Parrainage vers l'emploi



Parce que **50% des embauches se font par le biais du réseau relationnel**, la MLJ met en place **des actions de Parrainage** sous forme de **rencontres petits déjeuners** entre jeunes à la recherche d'emploi et chefs d'entreprises, cadres ou salariés.

JEUNES

Les jeunes concernés par le parrainage ont entre **16 et 25 ans**. Ce sont des jeunes **motivés** qui sont en recherche active d'emploi et ont entamé des actions dans ce sens. A cette étape de leur parcours, ils sont prêts à occuper un emploi.

PARRAIN

Le parrain met à disposition du filleul un **réseau relationnel** lui permettant de démultiplier ses contacts avec le monde économique et **découvrir les réalités de l'entreprise**. Il établit des passerelles entre l'offreur et le demandeur d'emploi. Il entretient une **relation de confiance** basée sur l'écoute et le dialogue.

LA MISSION LOCALE S'ENGAGE A :

- Contribuer à trouver des solutions aux problèmes extra-professionnels des jeunes tels que le logement, la santé, les transports...
- Assurer leur suivi afin de les aider à s'insérer dans le milieu du professionnel sans pour autant se substituer à l'encadrement de l'entreprise.
- Aider le jeune à se **Maintenir durablement** dans son emploi.

MODALITES

- Une rencontre conviviale entre un parrain et son futur filleul est organisée par la Mission Locale Jeunes,
- Le tandem parrain/jeune se forme en fonction des affinités, un rendez-vous est pris à l'issue,
- Chaque jeune est reçu au préalable par un conseiller professionnel qui assiste également le parrain tout au long de son suivi.
- Durant 4 mois, parrains et filleuls s'engagent à établir un contact par mois, soutenus dans toutes leurs démarches par le conseiller.

70% de placement à l'emploi à l'issue de la période de parrainage.

200 parrains, cadres ou responsables d'entreprises du département ont déjà adhéré à cette démarche. **Rejoignez les!**

